

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 avril 2018**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Pierre-André LE**  
**JEUNE**

**N° 43**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 11/04/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/04/2018  
(accusé de réception du 10/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Exploitation du centre de Kerhoaler**

**Quimper Bretagne Occidentale a signé un marché avec la société Le Pape TP pour l'exploitation de son centre de stockage de déchets inertes qui expire le 15 octobre 2018. Il est donc nécessaire de relancer une consultation afin de retenir un nouveau prestataire.**

\*\*\*

Le marché confié à la société Le Pape TP, pour l'exploitation du centre de stockage de déchets inertes de Quimper Bretagne Occidentale situé à Kerhoaler à Pluguffan, arrive à son terme le 15 octobre 2018.

Pour poursuivre l'exploitation, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Le prochain marché aura une durée de trois ans, comme l'actuel.

La capacité maximale annuelle d'accueil restera fixée à 40 000 m<sup>3</sup> en privilégiant les apports des collectivités de Quimper Bretagne Occidentale.

Il sera prévu une collecte spécifique des amiantes liés les premiers samedis de chaque mois. Ces amiantes sont ensuite évacués pour enfouissement sur un site.

L'exploitant sera chargé de l'accueil des apportés, de l'enregistrement des pesées, de la gestion du site, de la propreté des voies de circulation et du réaménagement des zones achevées.

Le montant annuel de ce marché est estimé à 110 000 € TTC.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à lancer la consultation et à signer le marché à intervenir.